

DOSSIER DE PRESSE



PARIS

6 et 7 décembre 2013



SOMMAIRE

Programme	p. 3
Déclaration du président de la République	p.4
Les enjeux du Sommet de l’Elysée	p.5
Les trois thèmes du sommet	p.7
1 ^{ère} Session : Paix et Sécurité	p.8
2 ^{ème} Session : le partenariat économique et le développement	p.11
3 ^{ème} Session : le changement climatique	p.15
Les participants au Sommet de l’Elysée	p.17
 <i>ANNEXES</i>	
Evènements en parallèle du sommet	p.19
Conférence de mobilisation contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits	p.21
Quelques chiffres clés	p.22



PROGRAMME DU SOMMET

JEUDI 5 DECEMBRE 2013

- 16h - 18h** Réunion des ministres des Affaires étrangères au Centre de Conférences Ministériel (CCM)*
- 20h00** Dîner des ministres des Affaires étrangères (*Quai d'Orsay*)

VENDREDI 6 DECEMBRE 2013

- 13h00** Accueil par M. le Président de la République, des chefs de délégation (*Elysée*)
- 14h00** **Séance d'ouverture** du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique
Allocutions :
- M. François HOLLANDE, Président de la République
- M. Hailemariam DESALEGN, Premier ministre d'Ethiopie et Président de l'Union africaine
- M. José Manuel BARROSO, Président de la Commission européenne
- M. Herman VAN ROMPUY, Président du Conseil européen
- M. BAN Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- 16h00** Séance à huis clos « *Paix et Sécurité en Afrique* » en présence du président de la République et des chefs de délégation (CCM*)
- 21h00** Dîner officiel offert par Monsieur François HOLLANDE, président de la République, et Mme Valérie TRIERWEILER, en l'honneur des chefs de délégation et de leurs conjoints (*Elysée*)

SAMEDI 7 DECEMBRE 2013

- 9h - 10h30** Séance à huis clos « *Partenariat économique et développement* » (CCM*)
- 10h30 - 12h** Séance à huis clos « *Changement climatique* » (CCM*)
- 12h15-12h30** **Séance de clôture** du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique (CCM*)
- 15h00** **Conférence de presse conjointe** (*Elysée*)
Intervenants :
- M. François HOLLANDE, président de la République
- M. Hailemariam DESALEGN, Premier ministre d'Ethiopie et Président de l'Union africaine
- M. BAN Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- M. Herman VAN ROMPUY, Président du Conseil européen
- Mme Nkosazana DLAMINI-ZUMA, Présidente de la Commission de l'Union africaine
- 16H30** **Sommet informel sur la RCA**

*Centre de Conférence Ministériel (CCM) - 27 rue de la Convention 75015 Paris



« Nous avons à relever ensemble, trois défis :

Le premier, c'est la sécurité : sécurité pour la population, sécurité pour le développement, sécurité pour la paix.

Or, aujourd'hui le terrorisme, les trafics, la piraterie ne concernent pas simplement l'Afrique, mais concernent l'ensemble du monde. C'est ensemble que nous devons combattre ces fléaux. C'est ce que nous faisons au Mali pour protéger le Sahel, et la France a pris, avec les amis africains de l'ouest, sa responsabilité comme l'avait fait l'Éthiopie lorsqu'elle est elle-même intervenue avec des pays de l'Union africaine en Somalie.

A chaque fois, il s'agit de lutter contre le terrorisme.

La France se situe en parfaite cohérence avec les orientations définies par l'Union africaine. Je considère que ce sont les Africains qui doivent assurer eux-mêmes la sécurité de l'Afrique. Mais la France est prête à travailler avec les Africains, pour renforcer les capacités d'action, pour doter les armées africaines des moyens de répondre à toutes les agressions.

Et je saisis cette occasion d'être présent pour cette manifestation, cette cérémonie, pour inviter à Paris, les 6 et 7 décembre prochains, les chefs d'État africains pour un « Sommet pour la paix et la sécurité en Afrique ». Nous définirons ensemble les formes de la meilleure coopération pour prévenir et traiter les conflits, et pour lutter partout contre le terrorisme ».

François HOLLANDE, président de la République

50^{ème} anniversaire de l'Union africaine - Addis-Abeba - 25 mai 2013



LES ENJEUX DU SOMMET DE L'ELYSEE 6-7 décembre 2013

Au début de l'année 2013, le Mali, la France et de nombreux pays africains prenaient la décision d'agir ensemble pour libérer le Nord du Mali, occupé par des groupes terroristes.

L'ensemble du continent africain a salué la participation française à cette opération militaire, en soulignant le caractère global de la menace terroriste et la légitimité de la France à la combattre aux côtés de ses partenaires africains.

La tenue du Sommet de l'Elysée a été annoncée par le président de la République lors du sommet de l'Union africaine d'Addis-Abeba, en mai dernier, s'adressant ainsi au continent dans sa totalité.

Le programme du Sommet est le résultat d'un dialogue suivi entre la France, l'Union africaine et ses membres, les organisations régionales et l'ensemble des pays participants.

Lors du Sommet du cinquantenaire de l'Union africaine, organisé en mai dernier à Addis-Abeba, les pays africains ont marqué leur volonté de constituer une force de réaction rapide, afin de pouvoir assurer par eux-mêmes leur sécurité. Ils ont aussi rappelé l'importance des enjeux de développement pour prévenir les conflits et assurer la paix sur le continent.

La France a donc décidé de consacrer un sommet aux questions de paix, de sécurité et de développement pour soutenir ces efforts et faire avancer un certain nombre d'initiatives et d'actions concrètes.

La volonté du président de la République est de marquer le soutien de la France aux organisations collectives africaines en reconnaissant leur légitimité politique et leur compétence première en matière de préservation de la paix, de sécurité et de développement.

La préparation de ce Sommet a été marquée par une large concertation avec les pays invités et avec l'ensemble des partenaires, c'est-à-dire, les organisations internationales : les Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine et les communautés régionales.

Les trois thèmes retenus constituent des enjeux essentiels pour l'Afrique, pour la France, pour l'Europe et pour toute la communauté internationale.

L'objectif de ce Sommet est de définir des engagements dans la perspective de l'agenda international à venir afin de les traduire par des actions concrètes.

(En décembre 2013 ; Conseil européen de défense et Présidence française du conseil de sécurité, en 2014 ; Sommet UE-Afrique en avril 2014 et en 2015 ; La conférence Paris Climat)

Les 54 pays du continent africain ont été invités par le président de la République. Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que la présence du Secrétaire général des Nations unies, M. BAN Ki Moon, du président du Conseil européen, M. VAN ROMPUY, du président de la Commission européenne, M. Manuel BARROSO et de Mme DLAMINI-ZUMA, la Présidente de la Commission de l'Union africaine témoignent de l'intérêt de tous les acteurs pour approfondir et faire avancer les initiatives sur les trois thèmes.



Le format du Sommet se rapproche de celle d'un G20, les sessions de travail se déroulant à huis clos entre les chefs de délégation autour d'une table ronde, permettant des échanges et des débats. L'Union africaine et les organisations régionales s'y exprimeront par la voix de leur Président.

Une méthodologie inédite

Engagée par le ministère des Affaires étrangères et la présidence de la République en mars dernier avec des recommandations pour le choix des principaux sites, la préparation du Sommet de l'Elysée s'est poursuivie, depuis mai, avec la mise en place d'un Secrétaire général chargé de l'organisation logistique, Jean-Pierre VIDON, suivie de celle d'un conseiller spécial pour le Sommet, Hugo SADA, intervenant, sur les contenus.

Des consultations avec les ambassadeurs africains ont eu lieu dès le 20 juin, avec une rencontre à l'ambassade de la République du Congo. A la rentrée, le 10 septembre, une réunion a été organisée au Quai d'Orsay. Trois rencontres ont permis des échanges sur les préoccupations de chaque pays africain présent au sommet.

Des consultations ont également été organisées avec les organisations régionales telles que l'Union africaine (à trois reprises), la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale à Libreville, le jeudi 31 octobre et le vendredi 1^{er} novembre 2013, et la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest à Abuja, le lundi 4 et le mardi 5 novembre.

Des consultations bilatérales à Paris avec les ambassadeurs africains et des ministres des Affaires étrangères de pays du continent (lors de visites) ont également été menées.

Une vingtaine de pays ont contribué en apportant leur vision à travers des documents rédigés pour traiter les grands sujets du Sommet.

Les évènements parallèles au sommet :

- Une conférence économique au ministère de l'Economie et des Finances, le *mercredi 4 décembre*.
- « Le forum Afrique - 100 innovations pour un développement durable », le *jeudi 5 décembre*, au *Centre de Conférence du ministère des Affaires européennes (CCM)*.
- Une Table ronde « Lutte contre les trafics et le braconnage des espèces menacées », le *jeudi 5 décembre*, à l'*Hôtel de la Marine*.
- Une Conférence de mobilisation contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits, le *vendredi 6 décembre*, au *Musée d'Orsay*.



LES TROIS THEMES DU SOMMET

- « la paix et la sécurité »
- « le partenariat économique et le développement »
- « le changement climatique »



1^{ERE} SESSION : PAIX ET SECURITE

Relever les défis de la paix et de la sécurité en Afrique est essentiel, aujourd'hui et dans la durée, pour favoriser le progrès social, le développement économique, créer les conditions d'une croissance durable au bénéfice des populations et consolider l'état de droit.

Une approche globale doit être définie par les Africains, avec le soutien de leurs partenaires, pour agir sur les causes sécuritaires mais aussi économiques des crises, des conflits et de l'instabilité et renforcer les politiques de prévention. Pour sa part, **la France a souligné cette approche dans le livre Blanc sur la Défense et la Sécurité nationale publié en 2013.**

Aujourd'hui, l'Afrique entend, collectivement, et avec une volonté renouvelée, renforcer son autonomie de décision et d'action. Elle a commencé au travers de plusieurs initiatives, « **des solutions africaines aux problèmes africains** », dans le cadre fixé par la Charte des Nations unies. L'Union africaine, les communautés régionales et l'ensemble des Etats, ont pleinement conscience des effets déstabilisants sur le développement et l'équilibre des sociétés des crises et des conflits, de l'augmentation des activités criminelles, notamment transnationales, de l'exploitation illégale des ressources naturelles. Ils sont engagés dans le renforcement des capacités africaines de sécurité et de défense.

Concrétisant la dynamique d'appropriation de la gestion des crises, les acteurs africains ont entrepris de mettre en œuvre l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS), et de rendre opérationnelle dans les meilleurs délais **la Force Africaine en attente**. Mesurant la nécessité d'agir plus efficacement dans les situations d'urgence, l'Union africaine a décidé, lors de son plus récent sommet annuel, la création d'une **Capacité africaine de réaction immédiate aux crises** (CARIC). En outre, les Africains participent désormais pleinement aux actions et interventions internationales en Afrique et prennent les devants sur le plan politique comme sur le plan militaire.

Des progrès importants ont été réalisés ces dernières années mais l'actualité récente montre qu'une étape nouvelle est nécessaire. La France est prête à adapter son partenariat avec l'Afrique en ce sens et en fonction des demandes des Africains. Ces sujets font l'objet d'un dialogue étroit entre la France, ses partenaires européens et les institutions multilatérales comme l'ONU.

Par ailleurs, **la paix et la sécurité en Afrique sont aussi un enjeu majeur de sécurité collective pour la communauté internationale**, pour des raisons humanitaires et de solidarité mais également parce que de nombreuses menaces sont devenues globales et exposent l'Afrique comme ses partenaires extérieurs, notamment européens du fait de la continuité géographique, de manière indiscriminée :

- **le trafic de drogue et la criminalité organisée** qui contribuent à détériorer sensiblement la situation sécuritaire des Etats : augmentation de la violence urbaine, dégradation de la santé publique et de l'éducation, développement de la corruption, affaiblissement de l'autorité de l'Etat, etc. Ce sont autant de facteurs de déstabilisation politique souvent liés à d'autres trafics, en particulier le trafic d'armes ainsi que la traite des êtres humains, les faux médicaments, etc.



- **le terrorisme et le trafic d'armes** : les populations africaines, de l'Afrique orientale au Sahel, en passant par le Nigeria et l'Afrique du Nord, sont les premières victimes des actes terroristes. Les groupes terroristes cherchent aussi à s'en prendre à l'Europe et la France.
- **la piraterie maritime** : si la piraterie dans l'Océan Indien a diminué, en grande partie grâce aux opérations de l'Union européenne (EU NAVFOR Atalante) et de l'OTAN (Ocean Shield) et aux missions européennes de renforcement des capacités régionales (EUCAP Nestor) et de stabilisation de la Somalie (EUTM Somalia), elle constitue un défi croissant dans le Golfe de Guinée qui constitue la 1^{ère} zone de piraterie dans le monde où elle perturbe une activité stratégique (exploitation pétrolière off-shore). Elle cible principalement les navires à haute valeur commerciale et s'affranchit de la souveraineté des Etats en conduisant des actes de brigandages jusque dans leurs eaux territoriales. Elle a freiné le développement économique des Etats bordant l'Océan Indien.

En juin 2013, 30 pays africains ont défini autour de la CEDEAO et de la CEEAC un plan d'action.

Partant de ce constat et animée d'une volonté commune de coopérer dans un esprit de partenariat, la dimension « paix et sécurité » de la déclaration finale du Sommet pourrait mettre en avant les priorités suivantes :

Anticiper

- par un **dialogue constant** entre l'Afrique et la France pour une vision commune des enjeux de paix et de sécurité et le développement de partenariats sur la base d'intérêts stratégiques partagés ;
- par **une coopération renforcée en amont des crises** (bons offices, suivi des tensions, dispositifs de règlement pacifiques, etc.) et en aval dans le cadre du post-conflit (consolidation de la paix, stratégies de sortie des opérations de maintien de la paix, etc...), notamment dans le cadre des Nations unies. En complément de notre action bilatérale, l'Union européenne, forte d'instruments diversifiés et complémentaires, peut tenir un rôle majeur dans ces phases de stabilisation et de normalisation ;
- par **une formation repensée** pour être au plus près des besoins constatés, en particulier, mais pas seulement, s'agissant des structures de formation africaines appuyées par la France dans le domaine du maintien de la paix et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. Le Collège sahélien de sécurité financé par l'Union européenne et qui œuvre déjà au développement d'une coopération régionale fait figure de précurseur.

Prévenir

- par **le renforcement des capacités de contrôle des frontières** avec trois enjeux principaux : le partage du renseignement au niveau régional ; le renforcement des forces de sécurité intérieure, à l'image de ce que fait la mission européenne EUCAP Sahel Niger ; l'amélioration de la coordination entre forces de défense et de sécurité ; le financement d'infrastructures d'intérêt prioritaire, prenant modèle sur la réhabilitation de postes-frontières en Mauritanie soutenue par l'instrument de stabilité. La France a présenté une proposition en ce sens en vue du Conseil européen de décembre 2013.
- par **l'amélioration des capacités judiciaires** nécessaires à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée: la création de juridictions spécialisées ; le soutien à la mise en œuvre des conventions internationales ; éventuellement, la création d'un mandat d'arrêt africain sur le modèle du mandat d'arrêt européen (rôle de l'Union africaine) ; le renforcement de la chaîne pénale et de l'entraide judiciaire ; la conclusion d'accords



bilatéraux ou régionaux permettant la poursuite judiciaire par les Etats riverains d'Afrique des trafiquants interpellés lors d'interceptions de navires.

- par **un rapprochement des plans régionaux et nationaux** de lutte contre la radicalisation et le développement des idéologies extrémistes et violentes et de la lutte contre la consommation de drogue.
- par **le renforcement de la lutte contre les intérêts financiers des trafiquants** (amélioration des saisies et confiscations d'avoirs criminels et la lutte contre le blanchiment).

Accompagner

- par le soutien, en format national comme en format européen, au processus d'opérationnalisation de l'Architecture de paix et de sécurité et de sa force en attente aux niveaux continental, des sous-régions et des Etats, ainsi qu'à la mise en place de la capacité africaine de réaction immédiate aux crises;
- par une articulation plus efficace et plus rapide entre les différentes aides qu'elles soient apportées par les Nations unies, l'Union européenne, l'Union africaine ou à titre bilatéral, dans la réponse aux crises comme dans le post-conflit, ceci en tirant les leçons des crises passées ;
- par la recherche de financements, pour compléter les financements africains, en matière de sécurité susceptibles, parce qu'incluant largement les bailleurs internationaux, d'assurer la pérennité des initiatives portées par l'Afrique.

Promouvoir

- une représentation juste et à niveau de l'Afrique dans les enceintes internationales en particulier dans le cadre de la réforme du Conseil de Sécurité que la France soutient de longue date ;
- une approche de mutualisation des capacités africaines afin de renforcer l'efficacité d'actions communes et plus largement la coopération régionale au-delà du contrôle des frontières.
- la lutte contre les violences sexuelles, utilisées comme arme de guerre dans les conflits. Contrer ces violences, poursuivre en justice leurs auteurs et assurer la participation des femmes aux processus politiques sont des éléments indispensables au rétablissement de la paix et de la sécurité.

La France, dans le cadre notamment de ses accords de partenariat de défense et de coopération militaire, à travers les actions d'appui opérationnel de ses armées, ses programmes de coopération de sécurité et de défense, ses projets d'aide au développement liés au domaine de la sécurité, ses actions et ses contributions dans le cadre de l'Union européenne et des Nations unies, fait évoluer l'ensemble de ses instruments en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique pour mieux répondre aux attentes africaines et aux menaces partagées avec l'Afrique.



2^{EME} SESSION : LE PARTENARIAT ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT

Les perspectives économique du continent africain sont prometteuses, il constitue, le 2^{ème} moteur de croissance après l'Asie.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Pierre MOSCOVICI, a demandé à un groupe de travail composé de cinq personnalités* du monde politique et économique de réfléchir aux modalités d'approfondissement des relations économiques entre la France et l'Afrique.

La Commission VEDRINE estime que jusqu'à 200 000 emplois pourraient être créés en 5 ans en France si les entreprises françaises multipliaient par deux leurs investissements sur le continent africain.

Plusieurs thématiques de coopération ont ainsi été identifiées pour servir de base à l'agenda économique du Sommet de l'Elysée.

Activer les échanges humains et intellectuels

La liberté de circulation des acteurs économiques entre l'Europe et l'Afrique est un élément favorisant le développement de la relation économique. La France a déjà infléchi sa politique dans le domaine des visas, conformément aux engagements pris par le président de la République à Dakar. La France souhaite évaluer le résultat des mesures qu'elle a prises et poursuivre son dialogue avec l'Afrique dans le cadre de l'approche globale des migrations.

L'économie de la connaissance jouera un rôle clé au XXI^{ème} siècle. Dans le champ de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, l'ouverture d'établissements en Afrique et le développement de partenariats entre universités pourraient constituer un levier efficace de valorisation du capital humain.

De même, **des partenariats scientifiques** plus systématiques pourraient permettre de favoriser une plus grande connaissance mutuelle et de renforcer la recherche-développement en Afrique, au-delà de ce qui existe actuellement.

Afin de favoriser au maximum la rencontre entre l'offre et la demande, une institutionnalisation **des forums de dialogue et de relations économiques privées** entre Français et Africains pourraient être recherchés. Les meilleures pratiques d'affaires, pays par pays, pourraient constituer des exemples à suivre.

La poursuite d'une réflexion commune sur les modalités de la mobilisation de la **diaspora africaine en France** au service du renforcement des liens d'affaires entre les économies africaines et françaises pourrait être opportune.

*Lionel ZINSOU, franco-béninois, PDG de Pai Partners ; Jean-Michel SEVERINO, Gérant de Investisseurs et partenaires Conseil et ancien directeur de l'Agence française de développement ; Hakim EL KARAOUI, franco-tunisien, associé dans le cabinet Roland Berger Consultants et Tidjane THIAM, franco-ivoirien, directeur général de Prudential.



Développer les instruments de financement au service de la croissance

Mobiliser les instruments de financement au service du développement économique du continent africain nous semble constituer un objectif commun. La France a maintenu un flux continu d'aides publiques au développement y compris en versant d'importantes contributions au niveau européen et en déployant l'aide dans toutes ces dimensions, surtout, **la France a confirmé en juillet dernier la priorité donnée à l'Afrique et à la Méditerranée dans sa politique de développement.**

Au-delà des financements multilatéraux et bilatéraux, il convient également de favoriser le développement des financements privés. **Les outils de financement innovants** ou encore **les financements croisés** pourraient notamment s'avérer des pistes de coopération. Les échanges de savoir-faire pourraient se poursuivre sur les structures de financement d'infrastructures durables, à la fois dans le secteur des transports, de l'eau, de l'énergie, en accordant une attention particulière aux énergies renouvelables, aux télécommunications, aux services publics, à l'industrie ou à l'agriculture.

Les partenariats en matière d'expertises techniques publiques ou privées utiles aux affaires (fiscalité, gestion publique de l'actionnariat privé, sécurité, métiers portuaires ...), au développement de l'actionnariat privé (métiers financiers dont le « *private equity* »), à l'investissement public de long terme, pourraient être recherchés. Le rôle des banques publiques et privées dans le financement de l'économie pourrait également être évoqué pour valoriser ces savoir-faire.

Accélérer une croissance africaine et française par les différents flux économiques

La promotion d'un **modèle de croissance durable et plus inclusif** pourrait générer des bénéfices partagés entre l'Afrique, la France et l'Europe. Cet objectif doit contribuer notamment à la réduction de la pauvreté sur le continent africain, en améliorant l'accès à l'emploi, à une éducation de qualité ou à la santé.

L'innovation au service du développement durable. Sous toutes ses formes (organisationnelles, juridiques, technologiques, industrielles...), l'innovation doit jouer un rôle décisif pour relever les défis du développement durable.

L'économie numérique comme l'économie immatérielle offrent d'importantes possibilités d'innovation et donc de croissance. Des échanges visant au développement commun des services numériques, à la formation aux métiers du numérique, aux usages sociaux du numérique ou à la valorisation des données publiques pourraient être pertinents.



Le développement des partenariats industriels franco-africains, qui seraient des **partenariats** mutuellement bénéfiques, créant de la valeur ajoutée à la fois en Afrique et en France, pourraient être encouragés. Il s'agirait de développer les partenariats industriels franco-africains, qui permettraient une intégration des capacités productives locales dans des chaînes de production régionale puis mondiale. L'objectif pourrait être de densifier les filières et la valeur ajoutée produites sur place (transformation). Cela suppose un essor nouveau des projets de co-localisation. Les conditions de réalisation de telles **stratégies de co-localisation** pourraient faire l'objet de réflexions communes.

Le développement de l'agro-industrie semble appartenir au nombre des priorités réitérées par les gouvernements africains, pour densifier les filières et faire progresser la valeur ajoutée générée localement.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) sont devenues des acteurs économiques qui favorisent l'emploi et l'innovation locale. Des initiatives ciblées de soutien aux activités de l'économie sociale pourraient être déterminées ensemble.

Le rôle des femmes dans le développement économique est largement reconnu. Des mesures assurant la promotion des femmes d'affaires et des liens d'affaires entre les femmes de deux continents pourraient être encouragées de façon concertée.

Le renforcement des **relations directes entre collectivités locales africaines et françaises** pourrait participer de cette intensification des échanges économiques. Ces partenariats pourraient notamment contribuer à répondre aux besoins liés à l'accélération de l'urbanisation.

Le développement de **projets culturels communs**, pour favoriser la création culturelle africaine et le développement des industries culturelles africaines, mais aussi mieux promouvoir et diffuser les coproductions, pourrait être encouragé.

Accroître l'intégration juridique et économique de l'Afrique afin de faciliter les échanges

Les moyens de favoriser l'intégration régionale et interrégionale, qui semble économiquement bénéfique en facilitant les échanges, le désenclavement, la circulation des biens et des personnes, pourraient faire l'objet de réflexions communes. L'ouverture du marché africain, le développement de zones de libre-échange interafricaines, ainsi que la dynamique à donner à la négociation au niveau européen des accords de partenariats économiques (APE) pourraient ainsi être évoqués.

La sécurisation des opérations économiques est essentielle pour garantir la confiance des investisseurs et, partant, l'accélération de la pérennité des investissements. Des partenariats concrets pourraient en ce sens être approfondis dans le domaine de la coopération technique (cadre juridique, politiques foncières, justice, sécurité, douanes...) mais également de la transparence ou de l'usage des instruments financiers dédiés au conseil et à la formation juridique aux standards internationaux.



En particulier, pour les pays concernés, le système de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (**OHADA**), dont le 20^{ème} anniversaire vient d'être célébré, constitue un outil favorable à l'amélioration de l'environnement juridique des affaires. Les initiatives favorisant la transparence des flux financiers et la redevabilité vis-à-vis de la société civile, sont aussi de nature à promouvoir une gouvernance démocratique favorable à l'environnement des affaires. Au-delà, la mobilisation des ressources domestiques (fiscalité, transparence des industries extractives) crée des conditions favorables au développement.

La mise en place **d'outils de notations**, avec l'appui recherché des banques de développement (multilatérales, bilatérales, régionales) et des investisseurs privés, serait un élément apte à renforcer l'appétence des investisseurs en supprimant l'écart entre perception et réalité des risques.

Les modalités d'une convergence plus actives entre normes africaines et européennes de **responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE)** pourraient faire l'objet d'initiatives communes. Notamment, le lien entre des normes de RSE et l'accès à des financements internationaux pourraient ainsi être établi.



3^{EME} SESSION : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La lutte contre le changement climatique se pose en Afrique chaque jour avec une plus grande acuité, et fait peser, au-delà de nouvelles contraintes en matière de développement, de nouvelles menaces en termes de sécurité (conflits liés à la raréfaction des ressources, sécurité alimentaire, migration, etc.). L'inclusion de la thématique « climat » à l'ordre du jour du Sommet de l'Elysée pour la sécurité et le développement de l'Afrique s'est donc très vite imposée comme une priorité.

Le Sommet de l'Elysée de 2013 se tient juste après la clôture de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de Varsovie (COP 19), étape clef de la construction du **nouvel accord international sur le climat qui sera conclu lors la Conférence Paris Climat 2015**. La France souhaite associer étroitement l'Afrique à la préparation de l'échéance de 2015, notamment en soulignant l'importance de la convergence entre le thème du développement et celui du changement climatique, dans la perspective de la définition des Objectifs de Développement Durable agréés à Rio en 2012.

Le Sommet de l'Elysée apparaît dès lors comme une **opportunité unique de nourrir notre dialogue** sur la lutte contre le changement climatique en vue de la préparation de la **Conférence des Parties Paris Climat 2015 des points essentiels de la négociation. Il pourrait permettre de souligner une vision partagée, mais aussi de poser les bases d'actions communes** visant à témoigner de l'engagement conjoint des pays africains et de la France (et de l'Europe présente également au Sommet de l'Elysée) dans la définition d'un agenda des solutions au changement climatique, permettant de renforcer la mise en œuvre des actions existantes et de dessiner des pistes de travail concrètes permettant de progresser dans la lutte contre le changement climatique.

L'Europe et l'Afrique représentent 80 pays **et peuvent donc peser lors des décisions en 2015 avec des positions ambitieuses**. En effet, nous partageons dans le cadre de la négociation des objectifs convergents qui pourraient asseoir les bases d'une déclaration commune, parmi lesquels : **l'objectif de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2°C** ; le besoin d'un nouvel accord juridiquement contraignant et applicable à toutes les Parties ; la nécessité d'une mobilisation des acteurs financiers publics et privés pour la lutte contre le changement climatique intégrant les dispositifs de financements innovants ; la volonté d'une coopération renforcée entre les pays industrialisés et les pays les plus vulnérables en matière d'adaptation aux impacts du changement climatique...

Au-delà, c'est une véritable dynamique politique positive assortie de propositions opérationnelles que l'Afrique et la France pourraient soutenir à l'occasion du Sommet de l'Elysée pour favoriser une meilleure prise en compte des besoins des pays les plus vulnérables au changement climatique, au premier rang desquels les pays africains, dans la perspective de 2015.

Les résultats des débats pourraient ensuite être partagés et enrichis par des échanges élargis à d'autres partenaires, à l'occasion des différents événements qui jalonnent l'agenda international vers la Conférence des Parties Paris Climat 2015 (Sommet Afrique-UE ; Sommet sur l'agenda post-2015 ; Sommet du Secrétaire général des Nations unies sur le climat ; COP 20...).



Dans cette perspective, l'Afrique et la France pourraient **envisager d'identifier quelques initiatives concrètes portées en matière d'adaptation et d'atténuation**, dans quelques secteurs clés, et de valoriser le développement à plus grande échelle d'initiatives ayant déjà fait leur preuve. Le Sommet pourrait également soutenir des **partenariats spécifiques** en faveur de la mise en place de modèles de développement sobres en carbone et résilients au changement climatique.

Dans sa composante climat, **la déclaration du Sommet de l'Elysée** pourrait ainsi aborder différents thèmes, parmi lesquels :

- **Le lien entre climat, développement et sécurité** : fil conducteur du Sommet, le développement et la sécurité sont aujourd'hui intrinsèquement liés aux enjeux de lutte contre le changement climatique avec le développement, en Afrique, de nouvelles problématiques (conflits liés à la raréfaction des ressources, réfugiés climatiques...) pour lesquelles des réponses collectives doivent être apportées.
- **L'atténuation**, notamment la nécessité de tenir l'objectif agréé de limiter le réchauffement à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle et de maintenir le niveau d'ambition dans la perspective de l'accord de 2015.
- **La création d'un agenda positif** pour la réussite de l'accord de 2015 : cet agenda positif viserait à encourager la coopération entre les Parties, notamment dans le domaine des transferts de technologies, et du renforcement de capacités, et à promouvoir la mise en œuvre d'actions concrètes dans les secteurs relevant de l'adaptation.
- **L'adaptation** : l'adaptation est une priorité et une réalité pour la plupart des pays africains. La déclaration pourrait rappeler cet état de fait et l'importance de la mise en œuvre de plans d'action nationaux et de politiques sectorielles adaptées, l'importance de la mobilisation des acteurs du développement sur ce thème, ainsi que la nécessité de maintenir un soutien technique et financier approprié.
- **Le soutien à une agriculture faiblement émettrice et résiliente** : compte-tenu de l'importance de l'agriculture en Afrique et des contraintes que fait peser le changement climatique sur la sécurité alimentaire, il apparaît essentiel de renforcer la coopération dans le domaine de la recherche et plus largement de l'adaptation dans ce secteur.
- **L'accès à l'énergie durable pour tous** : il s'agit sans doute de la problématique qui illustre le mieux, en pratique, la convergence entre les agendas climat et développement. Elle fait aujourd'hui partie des grandes priorités de l'aide au développement avec le lancement de la décennie de l'énergie durable pour tous aux Nations unies en 2014, et la mobilisation de l'ensemble des bailleurs en faveur des objectifs de l'Initiative SE4All. La mise en œuvre de plans d'action nationaux en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie, en lien avec l'Initiative SE4All, pourrait être encouragée.
- **Le financement de la lutte contre le changement climatique** : Les financements innovants publics et privés ont un rôle important à jouer dans la mobilisation des financements de la lutte contre le changement climatique. Le Sommet pourrait appeler à une mobilisation plus importante de ces sources tout en soulignant également l'importance de la mise en place de politiques publiques ambitieuses encourageant une réorientation des flux d'investissements dans un sens plus favorable au climat.



PARTICIPANTS AU SOMMET

Liste des pays représentés

Afrique du Sud	Gabon	Namibie
Algérie	Gambie	Nigéria
Angola	Ghana	Ouganda
Bénin	Guinée	Rwanda
Botswana	Guinée-Bissao	São Tomé et Príncipe
Burkina Faso	Guinée équatoriale	Sénégal
Burundi	Kenya	Seychelles
Cameroun	Lesotho	Sierra Leone
Cabo Verde	Libéria	Somalie
Centrafrique	Libye	Soudan
Comores	Madagascar	Soudan du sud
Congo	Malawi	Swaziland
Congo (RDC)	Mali	Tanzanie
Côte d'Ivoire	Maroc	Tchad
Djibouti	Maurice	Togo
Égypte	Mauritanie	Tunisie
Érythrée	Mozambique	Zambie
Éthiopie		

Les organisations internationales, européennes, et régionales africaines

ONU	M. BAN-Ki moon Secrétaire général des Nations unies
Conseil européen	M. Hermann Van ROMPUY Président du conseil
Commission européenne	M. Manuel BARROSO Président de la commission
Commission de l'UA	Mme Nkosazana DLAMINI-ZUMA Présidente de la commission
Fonds Monétaire international	Mme Antoinette MONSIO SAYEH Directrice Afrique
Banque Mondiale	M. Makhtar DIOP Vice-Président Afrique
Banque africaine de développement	M. Donald KABERUKA, Président de la Banque africaine de développement



ANNEXES



EVENEMENTS EN PARALLELE DU SOMMET

4 et 5 décembre

Depuis un an, grâce à l'implication de plusieurs pays africains, des ambassades, de plusieurs ministères, des communautés économiques régionales et des ONG, des projets dans le domaine de l'innovation, de l'économie et un programme spécifique en faveur de la Lutte contre les trafics et le braconnage des espèces menacées, ont pu être élaborés.

ECONOMIE

Conférence économique - Bercy- (mercredi 4 décembre 2013- 8h30-19h)

Le ministre de l'Economie et des Finances et le MEDEF international réuniront 600 entreprises françaises et africaines, des dirigeants d'institutions financières, des représentants d'organisations africaines pour échanger en présence de chefs d'Etat et de gouvernement africains, les nouveaux modèles de partenariat économique entre la France et l'Afrique.

Les débats s'appuieront sur les propositions formulées par la mission confiée à Hubert VEDRINE, Hakim EL KAROUI, Jean-Michel SEVERINO, Tidjane THIAM, Lionel ZINSOU.

A cette occasion, 15 réussites économiques illustrant de nouveaux modèles de partenariat entre la France et l'Afrique seront présentées.

INNOVATION

« Le forum Afrique - 100 innovations pour un développement durable » Centre de Conférence du MAE - jeudi 5 décembre 2013 - 8H30 à 12h30

« Le forum Afrique - 100 innovations pour un développement durable » est organisé par le ministère des affaires étrangères sous l'égide de Pascal CANFIN, ministre délégué chargé du Développement en partenariat avec l'AFD.

L'appel à projet « Forum Afrique – 100 innovations pour un développement durable » lancé en septembre 2013, sous l'impulsion du ministre délégué chargé du Développement, Pascal CANFIN a permis, en un mois, la réception de plus de 800 dossiers de candidature portant sur de nombreux domaines de la vie quotidienne : la santé, l'environnement, l'agriculture, la sécurité alimentaire, l'éducation, l'égalité femmes-hommes, les nouvelles technologies ou encore l'appui aux entreprises.

Ces 800 dossiers ont été examinés par l'AFD puis par un comité de sélection composé de trois grands acteurs du développement : Winny BYANYIMA, Directrice Générale d'OXFAM Internationale, Malamine KONE, PDG d'Airness, Jean-Michel SEVERINO, gérant d'Investisseurs et Partenaires Conseil, ancien Directeur Général de l'AFD. Ce travail a permis une présélection de 100 dossiers qui feront l'objet d'une labellisation officielle. 21 projets finaux porteurs d'innovations seront présentés par leur créateur à Paris le 5 décembre, devant des bailleurs publics et privés, des chercheurs et des représentants d'ONG.



Table ronde « Lutte contre les trafics et le braconnage des espèces menacées »
Hôtel de la Marine - Jeudi 5 décembre 2013- 15h00 à 17h00

Philippe MARTIN, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, organise avec Nicolas HULOT, Envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète, une table ronde sur la « lutte contre le trafic et le braconnage des éléphants et espèces menacées ».

Au-delà du risque, bien réel, de voir ces espèces disparaître à l'état sauvage, ces exactions portent atteinte à la souveraineté des États et à la sécurité des populations. La lutte contre le trafic et le braconnage des espèces menacées est donc un enjeu de protection de l'environnement mais aussi de paix et de stabilité régionale qui trouve toute sa place en marge du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique.



CONFERENCE DE MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX FEMMES DANS LES CONFLITS

Musée d'Orsay - vendredi 6 décembre 2013 - de 14h00 à 17h00.

Dans le cadre du sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, Mme Valérie TRIERWEILER a souhaité rassembler les Premières Dames des pays représentés pour participer à une réunion de mobilisation contre les violences sexuelles faites aux femmes dans les conflits.

Le viol est devenu une véritable « arme de guerre » dans plusieurs régions du monde. La cour pénale internationale a défini ces actes comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, voire d'éléments constitutifs d'un génocide.

L'objet de cette conférence est de sensibiliser l'opinion publique et de lancer un appel auprès des Etats pour que les auteurs de ces crimes soient poursuivis et punis.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a déjà mis un cadre en place (Femmes, Paix et Sécurité). Il s'agit désormais d'améliorer les marges de manœuvres en s'appuyant sur la résolution 21-06 qui traite spécifiquement des violences sexuelles ; et sur la résolution 21-22, adoptée en octobre dernier, sur le renforcement de la participation des femmes à la prévention et la résolution des conflits.

Près de 30 pays participeront à cette conférence.

Pour l'ONU, c'est Mme Zainab Hawa BANGURA, Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles dans les conflits, qui prendra la parole.



- **54 pays africains invités au Sommet de l'Élysée**
- **Une quarantaine de chefs d'Etat et de gouvernement présents**

QUELQUES CHIFFRES CLES

- **100 000 Français résident en Afrique**
- **1 Million d'Africains résident en France**
- **200 000 étudiants africains en France (la France reste le 1^{er} pays d'accueil pour ces étudiants)**
- **L'Afrique est le 2^{ème} moteur de croissance après l'Asie**
- **Une priorité géographique forte de l'aide publique française via l'AFD (objectif : 85%)**
- **L'Union européenne va accroître ses facilités financières accordées à l'Afrique (200 M€ en 2013 à 300 M€ en 2014)**
- **La population agricole en Afrique dépasse les 50%**

Service de presse
secretariat.presse@elysee.fr
01 42 92 84 12
elysee.fr